

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-407 DU 20 JUILLET 2004
Chargeant Monsieur Grégoire LAOUROU
Ministre des Finances et de l'Economie
de l'intérim de Monsieur Lazare SEHOUE TO
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU Le Décret n° 2003-209 du 12 Juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 18 juillet 2004, Monsieur **Grégoire LAOUROU**, Ministre des Finances et de l'Economie, de l'intérim, lors de l'absence de Monsieur **Lazare SEHOUE TO**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 juillet 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6, AN 4, CS 2, CC 2, HAAC 2, MAEP 4, MFE 4,
AUTRES MINISTERES 19 – DEPARTEMENT 6 – JORB 6